

# Chronique - Communiqués - Divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **9 (1936)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

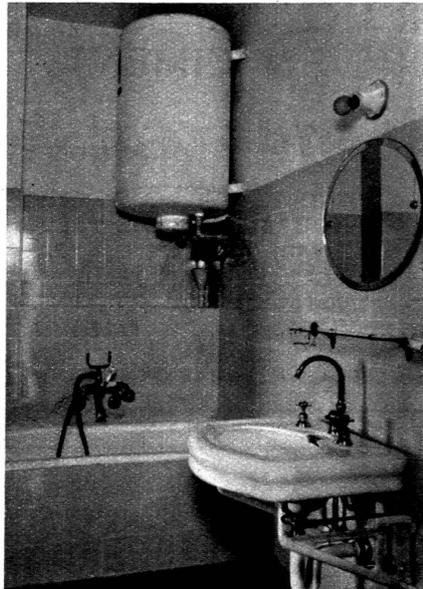
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Chauffe - eau électrique de 75 litres. (forme raccourcie)

Le chauffe-eau électrique permet de moderniser vos chambres de bain • L'électricité est le moyen de production d'eau chaude le plus économique.

Tarif : 2,53,5 cts le kWh., avec rabais de quantité.

SUBVENTION D'INSTALLATION Fr. 30.- à 150.-  
COURANT GRATUIT LES 3 PREMIERS MOIS.  
FACULTÉ DE LOUER LES APPAREILS MURAUX.

Après paiement de 60 mensualités (5 ans), l'appareil loué devient la propriété de l'abonné.

**LE SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ** de la Ville de Lausanne  
(Escaliers de Chauderon. Tél. 22.411)  
VOUS RENSEIGNERA GRATUITEMENT.

MENUISERIE EN BATIMENT  
TRAVAUX EN TOUS GENRES

**Marcel CLERC**

Marterey, 21 - LAUSANNE - Téléphone 32.799

ENTREPRISE DE CHARPENTE ET MENUISERIE

**Alfred Chappuis**

PULLY - LAUSANNE

Pré-de-la-Tour, 4

Téléphone 24.801

MENUISERIE ET ÉBÉNISTERIE  
**MODERNES, S.A.**

La Perraudettaz - LAUSANNE - Chemin du Levant - Tél. 31.011

Agencement de Bureaux et Magasins - Travaux de Bâtiment - Réparations en tous genres

Planches en ciment armé perforées (isolantes) pour construction de capites, garages, clapiers, chenils, poulaillers, etc.

**Régis MATTI** Cimentier  
**SÉBEILLON - LAUSANNE**

Téléphone : 34.494

= Au bas de la route de Genève

## CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

### Aux membres de l'Union des Syndicats du canton de Genève

La Société coopérative d'habitation dispose, à la Cité-Vieusseux d'un certain nombre d'appartements construits à l'intention des salariés avec le concours des pouvoirs publics, en vertu de la loi du 12 mai 1929.

Ces logements, répartis dans six groupes d'immeubles de deux et trois étages, comportent des appartements de 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 4 1/2 et 5 pièces. Ils sont situés à proximité de l'agglomération urbaine, dans un cadre agréable de verdure, et leur implantation a été étudiée de telle façon que les habitants de la Cité, et surtout les enfants, puissent bénéficier du maximum d'air et de soleil, dont les effets bienfaisants sont incontestables.

Chaque appartement est pourvu d'ailleurs du confort nécessaire, soit : chauffage central général, service d'eau chaude toute l'année, tant à la cuisine qu'à la salle de bains ou de douches, cuisinière à gaz installée, sol en linoléum, facile à entretenir, et rideaux. Une cave est réservée à chaque locataire.

D'autre part, une buanderie modèle, très spacieuse, bien aérée, permet à chaque ménagère d'effectuer sa lessive une fois toutes les trois semaines avec le minimum de fatigue et de temps ; des chaudières à vapeur, des bassins, des essoreuses électriques, une machine à laver, ainsi que des séchoirs très bien compris, rendent le travail extrêmement facile. A part la machine à laver, dont l'utilisation est d'un prix très modique, tout est compris dans le prix des loyers.

Il existe également, dans la Cité, une crèche utile aux jeunes mamans qui doivent travailler, une école enfantine et une première année primaire. Des magasins à proximité immédiate permettent un ravitaillement facile. Un téléphone public est à la disposition des locataires, jour et nuit, dans le bâtiment de la buanderie. Deux lignes de tramways (N° 3, Servette-Ecole, et N° 6, Charmille-route des Franchises), sont à cinq minutes de la Cité.

Notre société est donc à même de mettre à la disposition des ouvriers et employés à revenus modestes, des logements confortables et hygiéniques, et cela à des prix extrêmement avantageux.

Notre bureau, situé dans la Cité même (aile droite de la buanderie-chaufferie) est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous invite à venir visiter notre installation.

Téléphone : 28.524.

Société coopérative d'habitation.  
Le président : Ch. BURKLIN.

### Association genevoise du Coin de Terre

Cette société a fait l'acquisition annoncée dans notre avant dernier numéro d'un terrain sis à la Gradelle, d'une superficie de 30,000 mètres carrés. Il sera réservé sur ce terrain vingt parcelles à bâtir de 800 à 1000 m<sup>2</sup> et une cinquantaine de jardins de 200 m<sup>2</sup> chacun. Ces derniers sont d'une façon permanente à destination de culture maraichère et sont loués à cet effet par l'association aux membres de la Fédération des jardins ouvriers.

### Société coopérative d'habitation, Lausanne

A louer pour le 24 septembre ou date à convenir :

**Groupe de Prélaz.** — Maisons familiales, 4 chambres, jardin, 1320 fr. et 1338 fr. (Chauffage central par maison.) S'adresser à M. Paris, avenue de Morges, 79.

**Groupe du-Pré d'Ouchy.** — Appart. 2 chambres. Rez, 900 fr. ; idem, 894 fr. ; 3 chambres, 2<sup>me</sup>, 1122 fr. ; 2 chambres, rez, 870 fr. ; 2 chambres, 2<sup>me</sup>, 960 fr. ; au 5<sup>me</sup> étage, idem ; 3 chambres, rez, 1092 fr. ; 3 chambres 2<sup>me</sup>, 1162 fr. ; 3 chambres, 2<sup>me</sup>, 1212 fr. **Chauffage général compris.** S'adr. à M<sup>me</sup> Destraz, avenue de la Harpe, 31.

**Groupe de Cour.** — Plusieurs jolis appartements de 3 chambres tout particulièrement avantageux : de 960 fr. à 1020 fr., suivant situation. **Chauffage général compris.** S'adresser à M. Pavid, avenue de Cour, 64.

**Groupe de Montolivet.** — 4 chambres tout confort, 1560 fr. ; 3 chambres, idem, 1410 fr. ; 3 chambres, chauffage général, 1290 fr. ; 5 chambres, chauffage général, 1590 fr. ; 3 chambres tout confort, 1380 fr. ; 3 chambres, chauffage central d'appart., 1140 fr. S'adr. à M. Volet, chemin des Paleyres, 4.

**Groupe de Couchirard.** — Appartements à prix réduits de 3 pièces, de 930 fr. à 1020 fr., chauffage général compris. S'adr. à M. Ponci, avenue de Genève, 96. (Event. un 2 pièces, à 750 fr.)

**Groupe de Fontenay.** — Appartements de 3 chambres, tout confort, 1530 fr. et 1620 fr. S'adr. à M. E. Jaton, ch. de Fontenay, 14.

Pour traiter, s'adresser au bureau, Saint-Laurent 20, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. (téléphone 31.475), où l'on peut également obtenir tous les renseignements désirables et la liste complète des appartements à louer.

# CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

## La construction à Genève en 1935

A fin 1935, la population de l'agglomération urbaine était de 133,774 habitants sur 175,747 habitants pour tout le canton. Il y a donc plutôt recul.

D'après le nombre de logements construits, ce recul se traduit également par un chiffre très bas de constructions. Il faut remonter, en effet, à 1929 pour trouver un nombre en dessous de 900 logements. Le maximum atteint était d'environ 2200 en 1931, puis 2100 en 1932; c'est ensuite une dégringolade à 950 environ en 1933. L'année suivante était un peu meilleure avec 1250.

Si nous voulons une consolation, nous pouvons dire que nous ne sommes pas encore aux 250 logements de 1926, malgré la pléthore d'appartements vacants dont le nombre est estimé à cinq mille.

## Alimentation

### Comment empêcher le pain de moisir ?

Le pain étant la base même de l'alimentation, il importe pour la santé publique qu'il soit livré en parfait état et puisse être conservé tel. La plus grande perte de pain est occasionnée par la *moisissure*, c'est-à-dire la formation de tissus blancs grisâtres, verts, bruns ou noirs, produits par diverses sortes de champignons sur la croûte ou la mie du pain. Le pain moisi prend une mauvaise odeur et cesse d'être comestible.

Pour éviter la moisissure, il faut premièrement que tout pain ait été cuit suffisamment (une cuisson normale entraîne une perte de poids du 12 % environ). Il faut aussi qu'en cours de fabrication, la pâte soit bien lisse, sans crevasses qui proviendraient d'une pâte trop serrée ou d'une fermentation trop hâtive. Un pain crevassé moisira plus vite qu'un autre, la mie étant toujours sensiblement plus humide que la croûte. L'habitude d'emballer le pain dans des papiers imperméables (papier-parchemin ou papier-cire), préconisée au point de vue hygiénique, n'est pas sans inconvénient par ailleurs. Mieux vaudrait, tant chez les boulangers que chez les particuliers, tenir le pain dans des armoires fermées de gaze, et laissant la libre circulation de l'air. Les « boîtes à pain » habituelles, que l'on tient dans les ménages, vont directement à contre-fin : infailliblement, ces récipients s'imprègnent d'humidité du fait même de la dessiccation du pain et de la fermentation qui s'y prolonge. Le lieu de conservation du pain doit toujours être parfaitement sec et frais.

## Caisse d'épargne de construction

A la suite de nombreuses demandes partant de diverses parties du pays, le Conseil fédéral avait fait promulguer une loi dont l'ordonnance régleme l'activité de ces institutions. Ces dernières s'appelleront dorénavant : Caisse de crédit mutuel à terme différé. Elles devront avoir un capital propre de 100,000 fr. au minimum. Les délais d'attente seront téglés uniformément ainsi que la non-résiliation des prêts hypothécaires, les droits des sociétaires, la propagande, la réclame, le bilan, etc.

Seules les caisses s'astreignant à observer les conditions imposées ont le droit de continuer leur activité.

Sur cette base, 21 sociétés ont demandé l'autorisation fédérale; 17 l'ont obtenue et, parmi celles-ci, 11 à titre seulement provisoire. Deux d'entre elles ont déjà cessé leur activité totalement. Une autre est en liquidation actuellement. Pour les unes les pertes se sont élevées à 25 %; pour d'autres, il est probable que les membres auront à subir des pertes plus élevées.

Les nouvelles prescriptions garantiront désormais les sociétaires de pareilles aventures et, si, d'une part, cette réglementation ralentit le développement de ces sociétés, elles assurent, d'autre part, une sécurité beaucoup plus grande à l'épargne qui leur est confiée.

*L'habitation est un puissant facteur de civilisation générale, facteur matériel, psychologique et moral. C'est le fait le plus important et le signe capital de l'hygiène et de la civilisation générale.*

Prof. BEZANÇON  
de la Faculté de médecine de Paris.

FABRIQUE DE  
PRODUITS EN CIMENT

**S. Marendaz Acacias-Genève**

BRQUES RAPID - CORPS CREUX  
HOURDIS - PLOTS PLEINS  
TUYAUX EN CIMENT - GAR-  
GOUILLES - SACS D'EAUX PLU-  
VIALES - CANAUX DE CHEMINÉES  
DÉVALOIRS A ORDURES

MÊME MAISON : SUPRA S.A., PAUDEX-LAUSANNE

**Louis Magnin**

SOCIÉTÉ ANONYME

**Ferblanterie  
Installations  
sanitaires**

RÉPARATIONS

Pâquis, 7 **GENÈVE** Tél. 24.140

**CALORIE S.A.**

GENÈVE .. LAUSANNE

SION .. FRIBOURG

NEUCHÂTEL .. BIENNE

LA CHAUX-DE-FONDS

**CHAUFFAGE CENTRAL  
VENTILATION**

**BRULEURS  
A HUILE  
LOURDE**



**ENTREPRISE DE MAÇON-  
NERIE - BÉTON ARMÉ**

Simili-pierre

Art funéraire „Grano-Artié

**Imhof & Pichard**

RUE DE GENÈVE, 76  
LAUSANNE  
TÉLÉPHONE 22.785

DÉVIS SUR DEMANDE